

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 92 (1983)
Heft: 5

Artikel: L'almanach de la Croix-Rouge de A à Z
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-683262>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

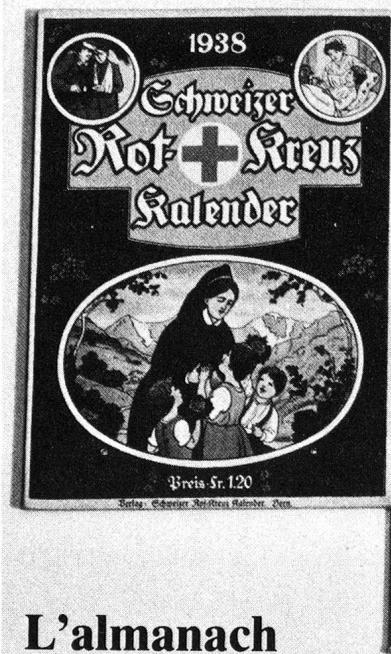
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

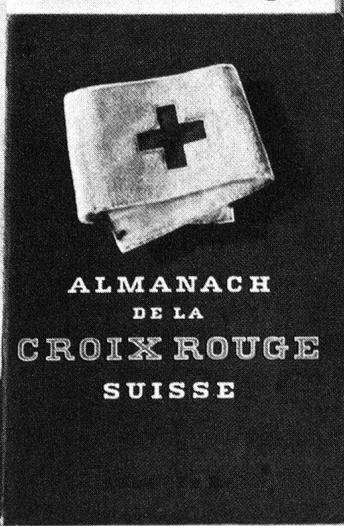
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



de la Croix-Rouge



Schweizer Rotkreuz-Kalender 1978



A à Z

L'almanach

Chaque année, à la mi-juin, l'Almanach de la Croix-Rouge suisse de langue française est «mis sur le marché». Cela de deux manières différentes: soit il est envoyé par la poste à des adresses sélectionnées, soit il est vendu à domicile par des particuliers. Malgré sa large diffusion, l'Almanach de la CRS, qui est publié dans les trois langues officielles, est encore un «mal connu» du public. C'est pourquoi, il nous a paru intéressant de présenter par le texte et l'image cette publication annuelle qui résulte d'une collaboration entre la Croix-Rouge suisse et la maison d'édition Hallwag SA, à Berne.

Si désuète à nos yeux, la page de couverture sous laquelle parut l'Almanach de la CRS de 1922, année de son lancement, à 1956! Elle fut alors remplacée par une couverture représentant le premier brassard Croix-Rouge porté sur un champ de bataille: une relique! En 1967, on sacrifia à l'art abstrait: et le brassard historique fut remplacé par un arbre stylisé rouge imprimé sur fond blanc. En 1979, nouvelle transformation: l'Almanach paraît dès lors sous une couverture orange avec, comme motif, un soleil décroissant.

En 1922, l'Almanach de la CRS coûtait 1 fr. 20! Il vaut 6 fr. 20 actuellement.

Pourquoi la CRS publie-t-elle un almanach?

Un almanach est par définition un

«ouvrage donnant des renseignements d'ordre varié». Celui de la Croix-Rouge suisse fut créé, en 1922, dans le but de faire mieux connaître l'institution – alors fort modeste – au public, de diffuser la pensée de la Croix-Rouge, de donner à ses lecteurs des conseils en matière de santé et d'hygiène, tout en leur offrant des pages de lecture distraiante.

Ces objectifs n'ont guère changé et, aujourd'hui comme hier, on trouve dans l'Almanach de la CRS un calendrier complet, un tableau des tarifs téléphoniques et postaux, la liste des foires et marchés de Suisse, des conseils concernant les premiers secours en cas d'accidents, des adresses pouvant se révéler utiles en vue d'obtenir des renseignements sur la Croix-Rouge, voire une aide pratique.

Le programme rédactionnel prend corps

Ces différentes rubriques constituent ce que nous appellerons la «partie fixe» par opposition à la partie rédactionnelle proprement dite qui, d'année en année, est le fruit de recherches, de prises de contacts, d'imagination aussi.

Nous avons dit plus haut que l'Almanach de la Croix-Rouge suisse paraît dans les trois langues officielles, soit en français, en allemand et en italien. En fait, il s'agit de trois publications différentes, placées sous la direction de trois rédactrices travaillant chacune

dans sa langue maternelle et dont le souci premier est de répondre aux goûts de leurs lecteurs respectifs. Cela ne veut pas dire qu'elles déploient leur activité en «vase clos», sans se consulter mutuellement, échanger des idées, et parfois aussi certains articles qu'elles estiment pouvoir intéresser aussi bien le lecteur suisse alémanique que le lecteur romand ou tessinois.

Une publication aussi dense qu'un almanach ne saurait toutefois être entièrement rédigée par une seule et même plume sans risque de devenir quelque peu «monocorde». C'est pourquoi le rôle et la tâche des rédactrices consiste aussi à rechercher la collaboration de tiers, soit de journalistes, d'écrivains ou d'autres spécialistes, prêts à fournir un «papier» exclusif pour l'Almanach de la Croix-Rouge suisse. De même, les rédactrices doivent-elles se mettre en quête de matériel illustré: bonnes photographies noir/blanc, diapositives couleurs, dessins et autres.

La mise en page: presque un puzzle!

Disposant des textes et du matériel illustré qui formeront le contenu de l'Almanach en travail, la rédactrice devra alors «bâtir» celui-ci page par page et chapitre par chapitre. Un travail passionnant, mais qui représente parfois un casse-tête chinois. Depuis 1982, l'Almanach de la CRS contient 16 pages pouvant être imprimées en quadrichromie. Un enrichis-



⑬ L'atelier de montage. Les sept cahiers de 16 pages chacun dont est fait un almanach sont rassemblés pour être brochés et revêtus de la page de couverture.

⑭ La sortie de presse de la dernière édition de l'Almanach de la CRS: une réalisation à laquelle beaucoup auront contribué.

sement certain pour la publication, mais une difficulté de plus à maîtriser, car ces pages «couleur» sont fixes et doivent alterner avec des pages ne pouvant être imprimées qu'en noir/ blanc.

Les travaux dits de finition

Tout le matériel rédactionnel et illustré doit être livré à l'imprimerie près de six mois avant la parution définitive de l'Almanach. Chaque page dactylographiée doit être dûment annotée. Chaque photo, chaque dessin sont «cadrés» dans leur format précis. Autant de «petits» travaux qui doivent être exécutés avec minutie, tant pour faciliter la tâche de l'imprimerie que pour s'assurer d'obtenir le meilleur résultat final.

Quatre semaines environ s'écouleront entre la date à laquelle le matériel est remis à l'imprimerie et celle où cette dernière fournira à la rédactrice les premières épreuves dites «sur colonnes»: de longues bandes de papier qu'il faut relire très soigneusement, corriger, couper, coller sur du papier à maquette, en respectant l'emplacement réservé aux illustrations et à leurs légendes.

Conjointement, la rédactrice aura reçu aussi les premiers tirages des illustrations qu'elle avait choisies. La grande page sur laquelle sont reproduites toutes ensemble les illustrations couleurs dans leur format définitif lui vaut à elle seule quelques minutes de grande satisfaction: voir par exemple reproduite en format plein page (15,5 cm x 22,5 cm) une diapo de 2,5 cm x 3,5 cm constitue, en effet, une surprise non négligeable!

Au tour de l'imprimerie de jouer

La maquette dûment collée, corrigée, annotée, a donc pris le chemin de l'imprimerie et quelques semaines s'écouleront encore avant que la rédaction en obtienne des épreuves reproduites non plus sur colonnes

mais sur de doubles pages, d'ores et déjà numérotées, telles qu'elles figureront dans l'almanach terminé. Pour bien comprendre tout le déroulement de l'impression, force nous est de revenir en arrière, soit à l'époque où les premiers manuscrits sont parvenus à l'imprimerie. Ceux-ci passent tout d'abord chez le correcteur qui les relit minutieusement et corrige s'il le faut les éventuelles erreurs typographiques qu'ils pourraient contenir et les annotent en langage «ordinateur» (un langage fait de lettres et de chiffres cabalistiques pour le profane!). Les textes seront alors confiés aux dactylographes qui les taperont sur une machine à écrire à caractère spécial, un travail qui peut également être exécuté hors de l'imprimerie. Ensuite de quoi, les textes pourront être placés sur ordinateur par impulsions magnétiques.

Ecriture et éclairage

La transposition de ces impulsions en une écriture lisible se fait à l'intérieur de l'unité d'éclairage, au moyen de rayons cathodiques permettant de transcrire plus de 2 millions de caractères par heure. La composition ainsi obtenue est exposée sous la forme des épreuves sur colonne dont nous avons parlé plus haut et dont la rédaction reçoit trois exemplaires. Ces épreuves sont également relues par le correcteur de l'imprimerie. La plupart des erreurs portent sur la séparation des mots, car l'ordinateur ne «pense» pas. Il enregistre un nombre impressionnant d'«ordres» mais ne peut les adapter aux cas particuliers. Toutes les corrections sont portées sur l'écran relié à l'ordinateur, un procédé qui a quelque chose de spectaculaire: le texte mis sur ordinateur est «appelé» au moyen d'un chiffre de référence. Il apparaît sur l'écran et est corrigé au moyen du curseur: un point lumineux de la grosseur d'un caractère. L'opérateur n'a rien de matériel devant les yeux, aucune feuille de papier, et n'a affaire qu'à des impulsions magnétiques. En actionnant la touche de direction, il peut amener le curseur à l'endroit où une correction doit être effectuée. En appuyant sur la touche «introduire», il peut par exemple faire au milieu d'une phrase de la place pour un mot supplémentaire. De même peut-il effacer des mots, voire des phrases. Lorsque les corrections

apportées modifient la largeur d'une ligne, l'ordinateur la «justifiera» par lui-même, séparant s'il le faut les mots devant l'être, tout cela à une vitesse de fractions de secondes.

Parallèlement à ces travaux, le service de reproduction aura traité le matériel illustré qui, avec les textes imprimés, sera monté dans le cadrage prescrit et enfin mis sur films.

L'Almanach de la Croix-Rouge suisse est imprimé sur les machines les plus modernes d'Europe

Le procédé d'impression offset qui est utilisé pour l'Almanach de la Croix-Rouge suisse consiste à copier les films sur des plaques photo-mécaniques.

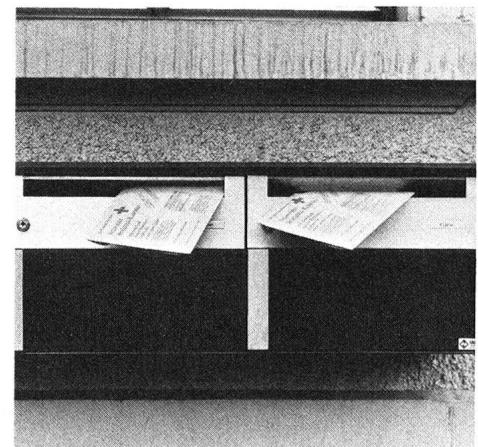
En 1980, l'imprimerie Hallwag a installé une machine offset à rouleaux «Harris», longue de 36 mètres, la première du genre en Europe. Elle permet d'imprimer deux bandes de papier sur deux faces. Grâce aux cinq double-presses dont elle dispose pour l'impression en quadrichromie, les pages couleurs peuvent être imprimées en une seule opération. Après avoir passé par l'installation de séchage, les feuilles seront aussitôt pliées.

Malgré l'électronique, l'artisanat quand même!

L'Almanach de la Croix-Rouge suisse – 112 pages – est ainsi imprimé en trois blocs de 32 pages et un bloc de 16 pages qui sont amenés dans l'atelier de reliure, où ils seront assemblés et brochés avec les pages de couverture qui sont imprimées séparément.

Pourquoi des envois à l'examen?

Bon an, mal an, dans toute la Suisse, près de 170000 personnes achètent un almanach de la Croix-Rouge suisse dans l'une ou l'autre langue dans lesquelles il paraît. Si certains n'apprécient pas de le recevoir à l'examen par la poste, accompagné d'un bulletin de versement et nous le retourne – ou le conservent sans le payer, cela arrive aussi! – l'Almanach de la Croix-Rouge suisse est d'une façon générale bien accueilli et bon nombre de ses lecteurs lui demeurent fidèles d'année en année. Cette méthode, dite des «envois à l'examen» est de nos jours largement répandue, et chacun sait qu'il peut en bonne conscience conserver sans en



régler le montant toute marchandise qui lui est adressée sans qu'il l'ait commandée. Il va néanmoins sans dire que chaque almanach impayé ou qui nous est retourné en mauvais état représente une perte sèche pour l'éditeur. C'est pourquoi nous savons gré aux personnes qui ne désirent pas conserver l'exemplaire qu'ils auront reçu sans l'avoir demandé, de nous le retourner avec le bulletin de versement l'accompagnant, sous son enveloppe d'origine affranchie de 35 ct. (taxe d'imprimé).

A qui profite la vente de l'Almanach de la Croix-Rouge suisse?

«Un Almanach, fort bien. Mais le produit de sa vente revient-il réellement à la Croix-Rouge suisse ou profite-t-il à d'autres?» Telle est la question que d'aucuns se posent parfois. Nous répondrons que la vente de son Almanach procure à la Croix-Rouge suisse des recettes non négligeables, sans parler de l'impact que cette publication peut avoir sur ses lecteurs. Son prix de vente et la part qui en revient à la Croix-Rouge suisse sont fixés d'un commun accord avec la maison d'édition qui nous garantit un montant minimal, de sorte que nous ne courrons aucun risque. Depuis de nombreuses années, ce montant minimal est toujours sensiblement dépassé. C'est ainsi que la vente des éditions 1982 et 1983 de l'Almanach a rapporté à la Croix-Rouge suisse une somme d'environ 205 000 francs, soit une recette bienvenue destinée à la couverture partielle des dépenses de plusieurs millions découlant de ses diverses tâches qu'elle ne peut mener à bien qu'avec l'appui de la population.

GB